



Mairie La Ferrière

92 rue Nationale - 85280 LA FERRIERE
Accueil : 02 51 40 61 69 ou Virginie MALARD : 02 51 40 06 14
enfance-jeunesse@laferriere-vendee.fr
www.laferriere-vendee.fr

Projet éducatif territorial

de septembre 2021 à juin 2024

> Version N°2 - 30.06.2021





IDENTIFICATION

PEDT pour la période de septembre 2021 à juin 2024

Collectivité territoriale porteuse du projet :

Commune de La Ferrière
Mairie de La Ferrière 92, route nationale - 85280 La Ferrière
02.51.40.61.69

Elus référents du PEDT :

M. David BELY, Maire de La Ferrière
M. Alain OGER, adjoint aux écoles enfance et jeunesse

Correspondante et interlocutrice du PEDT :

Virginie MALARD, coordinatrice enfance jeunesse-responsable du service scolaire.
Enfance-jeunesse@laferriere-vendee.fr
02.51.40.61.69 - 06.37.50.47.13

Compétences scolaires écoles publiques : Mairie de la Ferrière
Compétences accueils périscolaires extrascolaires déclaré : Association Planète jeunes

SOMMAIRE

1. Le territoire et le public concerné	1
Les établissements scolaires	1
Ecole Privée Saint Nicolas	1
Ecoles Publiques groupe scolaire Anita Conti	1
Les accueils sur les temps périscolaires et extrascolaires	2
Accueil de Loisirs Planète Jeunes	2
Le Foyer des Jeunes Familles Rurales (FDJ)	2
L'Ecole de sports	2
Vers le dispositif « argent de poche »	3
Vers l'accueil d'un Service civique	3
Accueil des enfants porteurs de handicap	3
2. PEDT 2017-2021 : atouts et faiblesses, ce qu'il faut retenir.	4
<i>Les atouts de la mise en œuvre à retenir :</i>	4
<i>Les faiblesses de la mise en œuvre à retenir :</i>	4
3. Pilotage et concertation	4
4. Coordination du PEDT et rôles des acteurs de la communauté éducative	5
La Coordinatrice :	6
Directeur/directrice des écoles : synthèse du rôle	6
L'APEEP association des parents d'élèves de l'école publique Anita Conti	7
L'APEL association de parents d'élèves de l'enseignement libre de l'école Saint Nicolas	7
L'Association Planète Jeunes	8
Les élus municipaux	8
Les Agents Municipaux	8
5. Constats de départ du PEDT 2021-2024	8
6. Objectifs éducatifs partagés et Moyens de mise en œuvre	9
Les partenaires pour la mise en œuvre du PEDT	10
L'association Planète Jeunes	10
Les dispositifs existants	10
Lien avec le Contrat Enfance Jeunesse	10
Lien avec les actions parentalité	10
7. L'évaluation du projet	11
La méthode	11
Les outils	11
Axes d'évaluation	12
Calendrier de l'évaluation	13
8. Modalités d'organisation des accueils et activités proposées	14
Activités des écoles de la commune : Anita Conti et Saint Nicolas	14
Ecole de sports	14

Intervention de l'éducateur sportif auprès des partenaires	14
La Bibliothèque municipale	15
Le Conseil Municipal des enfants	15
La Pause méridienne de l'école Anita Conti	16
L'Accueil périscolaire et l'Accueil de Loisirs	17
Modalités de transferts de responsabilités	19
9. Vers la labellisation plan mercredi	20
Conclusion	21

LE PEDT, 4 LETTRES POUR 3 MOTS : PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

C'est un document dont le contenu minimum est fixé par une circulaire des institutions partenaires. Il est élaboré par la communauté éducative d'un territoire, réunie en comité de pilotage : élus municipaux, élus associatifs, représentants de parents d'élèves, enseignants, responsables de services municipaux, agents municipaux, employés des associations partenaires... Son intérêt réside dans sa démarche participative et ne peut être efficace que si les partenaires sont impliqués.

« Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village ». Proverbe africain

Le PEDT définit les orientations éducatives en direction des enfants, il définit les liens entre les activités scolaires et extrascolaires, les liens entre les professionnels et les bénévoles. Ils interagissent tous dans l'intérêt de l'enfant. C'est un outil commun à tous les acteurs de l'éducation : leur scénario.

Le PEDT est valable sur un territoire et uniquement ce territoire, car il est issu de la concertation entre les membres de la communauté éducative locale.

Le PEDT place l'enfant, son éducation, son cadre de vie au cœur des réflexions.

1. Le territoire et le public concerné

Le projet prend en compte la population enfance et jeunesse qui vit sur la commune de La Ferrière et vise plus particulièrement le public qui fréquente les écoles primaires de la communes, l'accueil de loisirs associatif Planète Jeunes, et les lieux d'accueils des enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Les établissements scolaires

Relativement au bilan des PEDT précédents et aux différentes consultations des parents et professionnels qui interviennent dans ce cadre, les élus ont souhaité adopter un rythme scolaire à 4 jours à compter de la rentrée 2021 pour les écoles publiques maternelle et élémentaire Anita Conti. Toutes les écoles de la commune auront donc un même rythme scolaire.

Le lien avec les écoles Anita Conti a pu s'accroître au cours des précédents PEDT, et, dans la démarche d'action de ce nouveau PEDT, le directeur et les représentants de parents de l'école Saint Nicolas ont souligné leur volonté de développer l'interconnaissance et l'ouverture à d'autres liens.

Ecole Privée Saint Nicolas

312 élèves- 1 direction commune aux 2 écoles

- 114 élèves en maternelle - accueil d'enfants de moins de 3 ans en TPS - entrée décalée pour répondre au mieux aux besoins des enfants.
- 198 élèves en élémentaire

Horaires de fonctionnement de l'école : 8h45 - 12h00 et 13h45 - 16h45

Un accueil périscolaire non déclaré dans les locaux de l'école garderie périscolaire de : 7h15 - 8h45 et 16h45 - 19h00.

Ecoles Publiques groupe scolaire Anita Conti

313 élèves - 1 direction pour chaque école

- 115 élèves en maternelle - accueil d'enfants de moins de 3 ans en TPS - entrée décalée selon les besoins des enfants
- 198 élèves en élémentaire

Horaires de fonctionnement des écoles : 8h45-12h et 13h45-16h30

Un accueil périscolaire déclaré, géré par l'association Planète jeunes, dans des locaux municipaux attenants aux écoles.

Les accueils sur les temps périscolaires et extrascolaires

Accueil de Loisirs Planète Jeunes

Planète Jeunes est un accueil collectif de mineurs déclaré, sans hébergement, qui accueille les enfants de 3 à 17 ans, tout au long de l'année dans les locaux municipaux de La Maison de l'Enfance.

En 2020, il y a eu 323 familles différentes pour 506 enfants

Pour le périscolaire, 218 enfants pour 155 familles,

Pour le centre (jeunes compris), 486 enfants pour 319 familles.

- Les mercredis de 9h00 à 11h30-12h00 et de 13h30-14h00 à 16h45
- Un accueil péricentre de 7h30 à 9h et de 16h45 à 18h30
- L'été, un accueil en journée obligatoire de 9h00 à 16h45
- Un accueil périscolaire des écoles Anita Conti de 7h15 à 8h45 et de 16h30 à 19h00

L'association Planète Jeunes ouvre ses portes aux jeunes de 11 à 17 ans

- Les mercredis, sous forme d'accueils libres propices aux échanges, aux loisirs et aux développements de projets.
- Lors des vacances scolaires, sous forme d'activités à la carte, tous les jours du lundi au vendredi : en journée, 1/2 journée ou en soirée selon les activités proposées.

L'association Planète Jeunes accueille favorablement les demandes de stages BAFA et organise les recrutements utiles pour l'encadrement des enfants de l'accueil de loisirs pendant l'année et l'été. Les jeunes ayant participé aux activités de Planète Jeunes, sont plus particulièrement sensibilisés à la possibilité de passer leur BAFA. Le lien établi avec le Foyer des jeunes Familles Rurales, favorise également cette démarche.

Le Foyer des Jeunes Familles Rurales (FDJ)

Le Foyer des jeunes fonctionne en autonomie et sans déclaration. Les jeunes sont accompagnés par les responsables associatifs et la fédération Familles Rurales. Récemment, un nouveau groupe de jeunes Ferriérois s'est mobilisé pour recréer une dynamique de fréquentation du local mis à la disposition des jeunes sur le site du complexe sportif. Ils ont le soutien de la municipalité et peuvent être accompagnés selon leurs demandes sur des points spécifiques.

L'Ecole de sports

L'école de sports est municipale, elle permet aux enfants ferriérois âgés de 5 à 11 ans de s'initier à plusieurs disciplines dans un but non compétitif, en toute sécurité, en s'adaptant à l'âge et aux capacités de chacun.

Les séances sont encadrées par Fabien DARDENNES, éducateur sportif de la commune.

La richesse du contenu et l'alternance des activités dispensées contribuent à l'orientation sportive des enfants vers les associations sportives locales et la découverte de nouveaux sports. Elles développent les capacités motrices et permettent l'acquisition d'une culture sportive alliant le plaisir à la confrontation (approche ludique, rencontres et échanges entre enfants).

Cette activité se déroule pendant la période scolaire, le lundi de 17h à 18h, de 18h à 19h et le mardi de 17h à 18h. Les enfants sont répartis sur les différents créneaux selon leur tranche d'âge et dans la mesure du possible selon les disponibilités des familles.

Pour faciliter l'accès à cette proposition sportive à tous les enfants, il est envisagé un aménagement des horaires et une prise en charge depuis les écoles pour un transfert vers le complexe sportif.

Vers le dispositif « argent de poche »

La municipalité a souhaité permettre aux jeunes d'effectuer de petites actions de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie, à l'occasion des vacances scolaires, et de recevoir en contrepartie une indemnisation. Les sommes sont versées directement aux jeunes dans un délai le plus court possible après la fin de la mission.

Ce dispositif s'entend dans une démarche citoyenne et a pour objectifs de :

- Permettre aux jeunes de se confronter au monde du travail,
- Responsabiliser les jeunes,
- S'engager pour une mission d'intérêt général, pour l'amélioration du cadre de vie,
- Faire découvrir aux jeunes les activités menées par le CCAS et/ou la Commune de La Ferrière
- Mieux connaître la Commune
- Valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes.

Le dispositif est en cours, pour une première mise en œuvre à l'été 2021.

Vers l'accueil d'un Service civique

La commune est ouverte à l'accueil de jeunes en service civique et étudiera dans le cadre du PEDT les missions utiles à proposer :

Soit pour la promotion et la valorisation auprès des parents et du public jeune des dispositifs en place.
Soit pour des missions d'accompagnement des publics au sein des écoles.

L'école Anita Conti a eu l'occasion de proposer des missions mais celle-ci n'ont pas abouties. Ce dispositif doit être connu des différents partenaires du PEDT et diffusé plus largement dans notre réseau afin de multiplier les chances de trouver des jeunes intéressés.

Accueil des enfants porteurs de handicap

Un travail de sensibilisation a été effectué auprès des enfants et des équipes afin d'améliorer l'accueil et la pratique de chacun face au handicap.

-Adaptation des lieux et des animations en fonction des besoins et des capacités de l'enfant.

-Meilleure information aux familles sur la volonté de favoriser l'accès aux activités pour les enfants en situation de handicap.

-Sensibilisation du personnel des écoles et des animateurs, utilisation des outils de l'Ireps, réalisation de fiches pratiques.

-Lien avec les écoles, l'accueil de loisirs et la mairie pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap ou à besoins spécifiques pour une cohérence de la prise en charge des enfants.

- Sur la pause méridienne recrutement d'une personne en contrat pour l'accompagnement du repas d'un enfant de maternelle en complément des heures d'AESH accordées par la MDPH et les services de l'éducation nationale. Lien avec les institutions concernées.
- Réflexion à mener sur la notion d'inclusion

Le premier PEDT 2014-2017 a amené chacun, enfants, parents et professionnels à s'adapter à une organisation différente des temps scolaires, à prendre conscience de la place de chaque métier dans l'accompagnement éducatif des enfants. Le PEDT a aussi favorisé le développement d'activités qualitatives sur les temps périscolaires des enfants.

Le second PEDT 2017-2020 reconduit par avenant jusqu'à juin 2021 a été construit sur des objectifs éducatifs plus élaborés avec les partenaires, un fonctionnement et une évaluation plus détaillée, mais dont la mise en œuvre s'est avérée plus délicate. (Cf. annexe 1).

2. PEDT 2017-2021 : atouts et faiblesses, ce qu'il faut retenir.

Les objectifs fixés dans le cadre du PEDT 2017-2021 ont été évalués à différents niveaux. Cette évaluation a permis de dégager les atouts et faiblesses du PEDT.

Les atouts de la mise en œuvre à retenir :

- La création d'outils de transmission et d'évaluation entre partenaires dans l'intérêt des enfants vers une harmonisation des pratiques.
- La création d'outils, de supports pédagogiques et d'évaluation pour les équipes sur les TAP et temps méridiens.
- La variété des activités proposées en TAP pour les classes élémentaires dans des parcours individualisés basés sur le socle commun de compétences, et la satisfaction des enfants relativement aux activités.
- Une amélioration des échanges et du travail de collaboration entre les écoles et la Mairie (fonctionnement des temps méridiens et temps scolaires).
- L'implication des enseignants et des directions pour l'amélioration des fonctionnements
- La création d'ateliers méridiens à l'élémentaire et la mise à disposition de matériel pédagogique et de jeux sur les temps à responsabilité municipale.
- Des liens avec les parents ou associations de représentants de parents d'élèves dans les différents projets développés (école, commune).

Les faiblesses de la mise en œuvre à retenir :

- Une organisation des temps scolaires et des TAP peu probants pour les enfants de maternelle et à améliorer pour les enfants de l'élémentaire.
- Une méconnaissance des rôles de chacun, des contraintes et des leviers.
- Des échanges et des transmissions d'informations difficiles selon les interlocuteurs
- Une organisation de service ou d'association ne permettant pas l'implication des agents ou des animateurs, et l'affirmation de la volonté éducative.
- Un manque de valorisation et de transmission du PEDT, entraînant une méconnaissance de son intérêt auprès des partenaires et une mise en œuvre difficile des objectifs fixés.

3. Pilotage et concertation

La commune de La Ferrière porte le projet éducatif territorial et est responsable de son pilotage. Le comité de pilotage est une instance qui doit permettre d'évaluer le projet tout au long de son déroulement et d'apporter les correctifs nécessaires pour maintenir les priorités éducatives. Il est un lieu de concertation.

Le comité de pilotage est constitué des représentants de chaque partenaire de la communauté éducative qui intègre le PEDT :

La composition pour ce PEDT : (un titulaire et un suppléant par partenaire)

- Le Maire de la Commune et l'adjoint aux écoles Enfance-Jeunesse
- Les conseillers municipaux en charge du PEDT
- la Coordinatrice Enfance-Jeunesse
- les Directeurs des écoles Anita Conti et Saint Nicolas
- un représentant des enseignants des écoles maternelles et des écoles élémentaires
- un représentant de la présidence de l'Association Planète Jeunes
- un représentant de la direction de l'Accueil de Loisirs Planète Jeunes
- un représentant des parents d'élèves de chaque école Anita Conti
- Un représentant de l'APEL de l'école Saint Nicolas

Et ponctuellement, pourront être invités :

- Les représentants des agents des écoles
- L'éducateur sportif de la commune
- Les partenaires institutionnels : la conseillère technique référente de la CAF, les services départementaux de L'Education Nationale.
- 1 à 2 membres du groupe de travail parentalité
- Des représentants des associations locales (associations sportives ou culturelles)

Ce comité se réunira au minimum 3 fois dans l'année.

- En novembre, pour un premier point après la rentrée
- Mi-mars, pour les réajustements utiles et un premier point d'évaluation
- Mi-juin, pour l'évaluation globale et les perspectives de la prochaine rentrée.

Pour des réajustements de l'organisation des temps ou des personnels sous responsabilités municipale, un groupe de suivi technique sera organisé avec :

- la Coordinatrice Enfance-Jeunesse-responsable du service scolaire
- les directrices des écoles
- La responsable du restaurant scolaire
- Une représentante des ATSEM
- Une représentante des agents de surveillance

D'autres instances existent et permettent d'aborder les sujets éducatifs au sein des écoles et des structures : Les conseils d'écoles, la commission Ecoles Enfance-Jeunesse de la municipalité, le conseil d'administration de Planète Jeunes.

Relativement au comité de pilotage et aux enseignements du précédent PEDT, il apparaît utile de rappeler le rôle de chaque partenaire acteur du PEDT.

4. Coordination du PEDT et rôles des acteurs de la communauté éducative

La Coordination du PEDT sera effectuée par Virginie MALARD, coordinatrice Enfance-Jeunesse de la commune qui depuis septembre 2020 est également responsable du service scolaire (ATSEM, agents de surveillance et d'entretien, agents de restauration scolaire, animateurs BCD et éducateur sportif municipaux).

La Coordinatrice :

- Établi le lien entre les différents projets et acteurs du PEDT :
Elus municipaux, Directions des écoles maternelles et élémentaires, les enseignants, Administrateurs et directeurs de Planète Jeunes, les services municipaux et les agents des écoles, les Associations et représentants de parents d'élèves, les familles (qui contactent directement la mairie).
- Est présente sur le terrain pour observer et faciliter la mise en œuvre des projets, des temps méridiens et des transitions sous responsabilité municipale.
- Est personne ressource, rassemble et transmet les informations utiles aux acteurs concernés,
- Coordonne les agents municipaux d'un point de vue organisationnel et pédagogique et fait des propositions de réajustements avec les différents acteurs de la journée de l'enfant.

Concernant les ATSEM de l'école Anita Conti, l'autorité fonctionnelle est exercée par la directrice et l'autorité hiérarchique exercée par le Maire, représenté par ses services.

On distinguera deux moments :

- Le moment où l'ATSEM est à disposition de l'école pendant le temps scolaire, c'est la directrice qui organise les tâches qui seront confiées, sous son autorité.
 - Le moment où l'ATSEM assume des tâches de périscolaire, ménage, cantine, accompagnement dans le transport scolaire, est sous la responsabilité du maire. La directrice peut faire remonter les informations nécessaires mais n'a pas autorité.
(Source : code des communes et synthèse du syndicat des enseignants UNSA)
- Organise les réunions du comité de pilotage et les anime
 - Rédige et diffuse les comptes rendus
 - Est garante de la cohérence du projet et de son évaluation

Depuis 2016, La coordinatrice est l'interlocutrice référente pour les familles sur toutes les questions ou difficultés rencontrées par les parents sur les temps municipaux.

Elle est sur ce domaine en lien constant avec le Directeur Général des Services et les adjoints municipaux concernés.

Depuis septembre 2021, elle est également la responsable du service scolaire ce qui permet la cohérence et l'application des orientations définies dans le cadre du PEDT avec les pratiques et postures professionnelles des agents qui évoluent au sein des écoles.

Le cas échéant elle peut orienter les familles vers les services ou professionnels qui peuvent répondre à leurs questions (CCAS, assistante sociale du secteur, médiateur de prévention, PMI, ...).

Elle est également animatrice du conseil municipal des enfants et peut intervenir dans les écoles à ce sujet.

Elle anime le groupe de travail et coordonne les actions de soutien parentalité organisées sur la commune depuis 2010. Elle a intégré le REAAP (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents), porté par la CAF et coordonne le REAAP local de La Roche sur Yon Agglomération avec Laure Flavien responsable de la structure Lieux d'Accueil Enfants Parents « La Ronde ».

Directeur/directrice des écoles : synthèse du rôle

- Veille au bon fonctionnement de l'école élémentaire ou maternelle dont il a la responsabilité.
- Fait la classe
- Met en place le projet pédagogique de l'établissement, et coordonne le travail des professeurs des écoles.

- Inscrit les nouveaux élèves et répartit les effectifs dans les classes en fonction de leur niveau en concertation avec l'équipe enseignante.
- Veille au bon déroulement des cours, au respect des règlements et des programmes et participe à la vie de l'école : mise en place du projet pédagogique, coordination des activités des classes, gestion du budget, relation avec les parents d'élèves, etc.
- Est le représentant de l'institution auprès de la commune et des autres collectivités territoriales.

Dans le cadre du PEDT, le directeur de l'école Saint Nicolas et les directrices des écoles Anita Conti représentent l'institution scolaire auprès de la commune et de ce fait participent à la définition et au pilotage du projet éducatif territorial - PEDT. Ils peuvent être amenés à participer à des commissions ou à des groupes de travail avec les partenaires de la communauté éducative. Ils travaillent en relation avec la coordinatrice enfance - jeunesse pour favoriser la complémentarité des activités avec leurs projets d'écoles et faciliter la mise en œuvre des objectifs du PEDT. (Source référentiel métier éducation nationale. Bulletin officiel spécial n°7 du 11déc.2014)

Les représentants des parents d'élèves des écoles Anita Conti

Ils sont élus par les parents d'élèves chaque année. Ils ont un rôle de relais et de médiateur entre les familles, les professeurs et la direction de l'établissement. Ces "délégués" participent aux conseils d'école et siègent aux différentes instances de représentation. Ils sont amenés à rencontrer les élus de la commune et les représentants de la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) lors des conseils d'école ou quand une situation particulière l'exige. Les représentants donnent leurs avis et émettent des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement. Les parents élus portent la voix et les préoccupations de chaque parent. (Source : ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports mallette des parents.gov)

L'APEEP association des parents d'élèves de l'école publique Anita Conti

Composée de parents bénévoles. Elle organise des événements qui permettent d'apporter des fonds pour améliorer le quotidien des enfants à l'école, pour organiser des sorties, des moments de convivialité et des manifestations autour de l'école. Elle dispose d'une page Facebook lui permettant de communiquer des informations sur la vie de l'école aux parents et participe au projet parentalité de la commune mais pas au comité de pilotage du PEDT.

L'APEL association de parents d'élèves de l'enseignement libre de l'école Saint Nicolas

Composée de parents d'élèves bénévoles. L'APEL accueille, informe, soutient et représente les familles au sein de l'école et auprès des institutions locales (mairie, paroisse...) Elle organise des manifestations et actions pour financer des projets éducatifs pour les enfants. L'APEL, par sa page Facebook, communique les informations de la vie de l'école. Elle est présente sur le groupe parentalité.

Les parents et les associations de parents d'élèves sont impliqués dans différents temps et sous différentes formes dans le but de favoriser le dialogue et tendre vers la coéducation avec l'ensemble des partenaires de la communauté éducative.

Intervention des représentants de parents dans le PEDT

Dans l'élaboration : Les représentants participent aux réunions de concertation, à l'état des lieux des besoins.

Dans la mise en œuvre : participation des représentants au comité de pilotage, relais d'information auprès des familles, retour de remarques au comité.

Dans l'évaluation : participation à la réalisation des documents d'évaluation ou questionnaire, participation aux démarches de bilans et perspectives d'évolution du PEDT.

Au moment du bilan et évaluation, toutes les familles de l'école Anita Conti sont consultées à travers un questionnaire d'enquête.

Cette consultation pourra être étendue aux familles des 2 écoles et aux familles dont les enfants vont intégrer les écoles afin de mieux cibler les attentes sur l'ensemble du territoire.

L'Association Planète Jeunes

Elle est gérée par une équipe de parents bénévoles qui se réunie pour décider ou valider en concertation avec l'équipe de direction des modes de fonctionnement du centre, des tarifs, des sorties et mini- séjours, des recrutements, de la communication.

L'équipe en place, organise le centre en fonction des orientations majeures définies dans le projet éducatif de l'association Planète Jeunes. Au même titre que la famille, l'école, le club de sport ; l'accueil de loisirs exerce une fonction éducative auprès des enfants et des jeunes quant à leur apprentissage de la vie en société.

Une équipe d'animateurs encadre les enfants accueillis sur la structure et travaillent sur une programmation d'activités en lien avec les objectifs du PEDT.

Les administrateurs de l'association et les directrices de l'accueil collectif participent à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du PEDT.

Les élus municipaux

Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Il se compose du maire, d'un ou plusieurs adjoints et des conseillers municipaux.

Les conseillers sont répartis en commissions et se réunissent pour étudier les sujets et élaborer des propositions soumises au conseil municipal, qui reste décisionnaire.

La commission Ecoles Enfance Jeunesse référente du PEDT, a désigné 3 élus, dont l'adjoint Ecoles enfance jeunesse, qui travaillent plus particulièrement avec les partenaires et organisent avec la coordinatrice les instances de concertation.

Les Agents Municipaux

De nombreux agents interviennent au sein des écoles publiques de la commune :

- Les ATSEM qui sont des membres de l'équipe éducative,
- Les agents de surveillance et d'entretien des locaux,
- La responsable et les agents de la restauration scolaire,
- Les agents de sécurité à la traversée (également à l'école Saint Nicolas),
- L'éducateur sportif municipal (intervient dans les écoles élémentaires de la commune),
- Les agents d'animation (BCD et aide aux leçons) et de bibliothèque

Ils sont réunis au sein du service scolaire dont les orientations prennent en compte les volontés municipales et les éléments et objectifs du PEDT.

5. Constats de départ du PEDT 2021-2024

Afin de déterminer les objectifs éducatifs partagés, les acteurs du PEDT ont pu établir leurs constats relativement aux comportements des enfants, à leurs connaissances et aux moyens mis en œuvre. (Cf. annexe 2)

Les membres du groupe ont pointé plus particulièrement :

- L'organisation et l'accompagnement des temps méridiens,
- Le manque de concentration, « la bougeotte » des enfants et le besoin de pratique sportive,
- La communication entre enfants, enfants et adultes, adultes et adultes
- Le respect des règles de vie et l'harmonisation des pratiques

- Le soutien aux parents

Les axes des projets d'écoles et de l'accueil de loisirs ont en commun (Cf. annexe 3) :

- Le climat serein, de confiance et d'écoute
- Les compétences sociales et civiques avec une place pour chacun dans l'école
- L'ouverture au monde, à l'épanouissement intellectuel et humain

Au regard des constats, des valeurs cités et des axes des projets d'écoles 3 orientations ont été validées par les partenaires sur la base d'une définition commune :

Le bien être : comme état résultant de la satisfaction des besoins du corps et du calme de l'esprit
 Sous cette orientation : l'importance des activités sportives, du jeu, de la pause méridienne avec des conditions favorables, d'un cadre serein donc sécurisant pour les enfants.

Le vivre ensemble : comme liens pacifiques, bonne entente qu'entretiennent les personnes avec d'autres sur leur territoire, avoir un relationnel satisfaisant.

Sous cette orientation : les compétences psychosociales, les capacités à répondre efficacement aux épreuves de la vie quotidienne (gestion des émotions, résolution de conflits, empathie...) l'inclusion, le handicap, le respect, l'écoute et la communication, la reconnaissance des différences et des potentiels, le respect de l'environnement.

La Citoyenneté : état où un individu est reconnu membre d'une société.

Sous cette orientation : l'autonomie, l'initiative, l'implication, vers le développement durable, l'engagement et la prise de responsabilité.

6. Objectifs éducatifs partagés et Moyens de mise en œuvre

Les orientations ont permis de formuler les objectifs éducatifs du PEDT :

- 1- **Favoriser le bien-être de l'enfant en satisfaisant ses besoins d'activités, de mouvement, de jeu tout en apportant le calme et l'apaisement sur les temps scolaires, périscolaires et de loisirs.**
 - ✓ Veiller aux besoins des enfants et diversifier les offres éducatives et les services sans sur stimuler les enfants, leur laisser du temps libre, de repos, et même d'ennui.
 - ✓ Faire évoluer l'accompagnement des enfants sur la pause méridienne, temps de restauration et de cour.
 - ✓ Harmoniser les règles de vie, les comportements attendus, les postures éducatives (cadre serein et sécurisant).
 - ✓ Aménager des espaces intérieurs et extérieurs propices au jeu mais aussi à l'apaisement.
 - ✓ Favoriser la pratique sportive et son accès
- 2- **Permettre à l'enfant d'acquérir les compétences visant à bien vivre ensemble ; d'avoir les comportements appropriés avec les autres, et avec son environnement.**
 - ✓ Favoriser les relations fondées sur le respect. Le respect de soi, le respect mutuel et l'acceptation des différences,
 - ✓ Développer l'inclusion, accueillir toutes les situations de handicap et les considérer comme normales dans notre société
 - ✓ Permettre et organiser des activités de coopération, de solidarité
 - ✓ Aborder avec les équipes encadrantes les compétences psychosociales utiles aux enfants.
 - ✓ Découvrir et aborder les objectifs du développement durable (acteurs du PEDT) et mener des actions en faveur d'une transmission aux enfants

3- Favoriser la place de l'enfant en tant que citoyen qui se construit : développer son engagement, favoriser son expression, ses actions et permettre son ouverture au monde.

- ✓ Susciter et écouter les propositions des enfants,
- ✓ Encourager les initiatives et favoriser l'autonomie
- ✓ Expérimenter la démocratie (conseil municipal des enfants)
- ✓ Proposer des activités de découvertes artistiques, culturelles, une ouverture vers l'extérieur
- ✓ Valoriser les projets des enfants (et des jeunes) sur le territoire et communiquer plus largement sur les actions réalisées (visuels)

Les acteurs du PEDT se sont entendus et engagés sur une pratique de concertation entre tous les membres de la communauté éducative, une coéducation qui place l'enfant au cœur des préoccupations et qui souligne l'importance de l'implication de chacun dans la mise en œuvre des objectifs du PEDT.

Les partenaires pour la mise en œuvre du PEDT

Les acteurs de la communauté éducative sont tous partenaires de la mise en œuvre selon leur domaine d'intervention et leurs missions. De manière ponctuelle, les associations sportives et culturelles locales pourront être sollicitées. (Cf annexe 4)

L'association Planète Jeunes

Elle est le partenaire principal des activités périscolaires et extrascolaires des enfants avec qui des conventions sont établies et plus particulièrement dans le cadre du Contrat enfance jeunesse.

Planète Jeunes dispose

- De locaux municipaux pour l'activité périscolaire de l'école Anita Conti (situés à l'école),
- De la Maison de l'enfance construite en 2018-2019, située à proximité du complexe sportif
- D'un nouveau city stade construit en 2019, à proximité

Cet équipement a été réfléchi et conçu avec les élus municipaux et associatifs, les professionnels des services municipaux, les directeurs de l'association et les concepteurs du projet d'architecture.

Il correspond aux besoins des équipes, des enfants et des familles, et représente une véritable plus-value dans l'offre de loisirs organisée par Planète Jeunes.

Les dispositifs existants

Lien avec le Contrat Enfance Jeunesse

La commune est signataire d'un contrat enfance jeunesse qui prendra fin en 2022 et est actuellement dans l'attente de l'évolution vers la convention territoriale globale.

L'unique partenaire associatif est l'accueil de loisirs Planète Jeunes.

Les objectifs liés à ce contrat restent dans la continuité des objectifs éducatifs partagés.

Ils concernent plus particulièrement une qualité d'accueil, la participation et l'implication de tous les acteurs de l'accueil de loisirs (parents, enfants, administrateurs, animateurs, partenaires locaux, institutionnels) et l'animation du dispositif par une coordinatrice.

Lien avec les actions parentalité

Depuis 2010, la commune a su rassembler un groupe de travail en faveur d'actions et d'animation qui rassurent et aident les parents dans leurs rôles, démarches ou choix éducatifs. Le groupe, animé par la coordinatrice Enfance-Jeunesse est constitué d'élus municipaux, de responsables associatifs dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de référents des associations de parents d'élèves des deux écoles (privée, publique), de la direction de l'accueil de loisirs et de parents intéressés par ces actions. Les membres du groupe sont très investis et de nombreux thèmes ont été abordés.

Des référents de ce groupe pourront être invités à participer aux réunions de travail pour permettre la transmission des attentes des parents et l'émergence de nouveaux projets en faveur du rôle des parents.

7. L'évaluation du projet

La démarche d'évaluation consiste à mesurer et à analyser les effets d'une action et ainsi déterminer si les objectifs partagés fixés dans le cadre du PEDT ont été atteints totalement ou en partie.

Chaque partenaire dispose déjà d'outils d'évaluation technique. Il est proposé lors des comités de faire une mise en commun des analyses des outils de chacun, principalement avec des présentations plus visuelles. L'idée n'est pas de multiplier les outils mais rendre plus lisible les données récoltées et de les exploiter.

Nous maintenons l'utilisation des outils qui fonctionnent, et les développerons sur les espaces où ils étaient moins utilisés.

La méthode

L'évaluation va être menée par chacun des partenaires dans le cadre de sa pratique professionnelle. Les différentes équipes seront sollicitées (enseignants, animateurs, agents de restauration, agents de surveillance...) et impliquées.

La récolte des données prendra différentes formes :

- L'observation du terrain sur le comportement des enfants, des encadrants et la logistique.
- Les retours de pratiques lors d'échanges formels et informels
- Les outils définis et spécifiques aux différentes équipes ou partenaires

Les données récoltées, feront ensuite l'objet de points d'échanges avec les différentes équipes pour permettre les réajustements de pratiques, de proposition d'activités ou d'outils.

Ces échanges pourront aboutir à :

- Des propositions de formation des personnels
- L'achat de matériel ou supports d'activités
- La consultation de personnes ressources ou recherche d'intervenants
- La construction de nouveaux outils de communication à destination des familles

Les outils

- Cahiers de liaisons sur les différents temps de journée des enfants (périscolaire, restaurant scolaire, cour, ateliers de la pause méridienne)
- Effectifs et fréquentation des services et structures
- Journal des événements signalés par les familles (appels à la mairie)
- Questionnaire d'enquête auprès des familles (plus particulièrement en fin de PEDT)
- Questionnaire d'entretien auprès des directeurs
- Compte rendu d'information des instances PEDT, Conseil d'école

Axes d'évaluation

Pour chaque critère, des indicateurs et effets attendus seront spécifiés et pointés avec les équipes et leur responsable référent.

<i>Objectifs à évaluer</i>	<i>Critères</i>	<i>Indicateurs</i>
<p>Favoriser le bien-être de l'enfant en satisfaisant ses besoins d'activités, de mouvement, de jeu tout en apportant le calme et l'apaisement sur les temps scolaires, périscolaires et de loisirs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Formation continue des agents/animateurs pour une meilleure prise en charge des enfants -Progression de la qualité et du taux d'encadrement sur la pause méridienne -Respect du comportement attendu envers les enfants et envers les adultes (charte) -Augmentation des propositions d'ateliers méridiens -La menée de réflexion et projets sur l'aménagement des espaces : dans les écoles et les différentes infrastructures de la commune. -Qualité des espaces d'accueils et nombres d'espaces dédiés -Intérêt porté par les enfants -Adaptation aux besoins des enfants et à leurs capacités 	<ul style="list-style-type: none"> -nombre de participation des agents et animateurs aux formations proposées -nombre d'outils pédagogique développés -taux d'encadrement et positionnement des adultes -Variété et qualité des activités proposées -nombre de concertation avec les partenaires et acteurs des projets - Conditions matérielles, achats -nombre de retours des enfants, des familles sur les activités et temps de pause. - Participation et présences des enfants - Qualité des relations avec les encadrants (baisse de conflits, sérénité observée...)
<p>Permettre à l'enfant d'acquérir les compétences visant à bien vivre ensemble ; d'avoir les comportements appropriés avec les autres, et avec son environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Qualité des relations avec les encadrants (baisse de conflits, sérénité observée...) - Accès facilité aux enfants porteurs de handicap -Approche de la notion d'inclusion -Règles de vie commune -Compétences psychosociales -considération des impacts sur l'environnement, lutte contre le gaspillage -approche des objectifs mondiaux du développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> -nombre d'activités de coopération, de projets collectifs -outils développés (gestion de conflits, message clair,) -Charte et règles de vie construites avec les enfants -entraide observée entre les enfants, les adultes.
<p>Favoriser la place de l'enfant en tant que citoyen qui se construit : développer son engagement, favoriser son expression, ses actions et permettre son ouverture au monde.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Initiatives des enfants -prises de responsabilités des enfants -prise de parole des enfants -Intérêt pour les autres cultures -variétés des sujets abordés avec les enfants -valorisation des initiatives et idées. 	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre d'activités proposées par les enfants, et réalisées. -Nombre de projets liés à la citoyenneté. -Activités d'expression mise en place ou développées -Nombre de bilans ou de discussions organisés avec les enfants -curiosité des enfants

Axe d'évaluation complémentaire	Critères
Cohérence et continuité éducative, communication entre partenaires et acteurs.	Organisation des transitions Complémentarité des projets et transversalité Transmission d'information entre les différents dispositifs Fréquence des temps d'échanges et de concertation des équipes Communication sur les sites internet Information sur le PEDT Information sur les différentes offres Veille sur les besoins émergents Présence aux réunions de comité de pilotage Participation des enfants dans les instances d'évaluation Ouverture des activités et projets aux parents

Calendrier de l'évaluation

Une évaluation du projet éducatif sera effectuée à l'occasion des 3 réunions annuelles du comité de pilotage. Dans l'intervalle, il sera établi une évaluation continue avec les équipes des différents partenaires pour adapter et réajuster les actions tout au long de l'année.

Proposition de répartition de l'évaluation du projet éducatif sur une année :

<i>Phases</i>	<i>Dates</i>	<i>Observations</i>
<i>Début de la démarche d'évaluation</i>	Rentrée 2021 Septembre	Présentation à chaque partenaire ou acteur éducatif de terrain
<i>Réunion de comité technique de suivi</i>	1 mois avant le comité de pilotage -octobre -février -mai	Point sur les méthodes et réajustements envisagés, création d'outils si nécessaire Rencontre et entretien avec les directeurs et représentants des agents, de Planète Jeunes. Entretien bref de la coordinatrice avec les autres partenaires.
<i>Préparation pour le comité de pilotage et comité de pilotage</i>	-Novembre -mars -juin	Envoi au préalable des outils d'évaluation pour réalisation des supports visuels. Synthèse des résultats récoltés par les différents acteurs et analyse. Présentation des retours et propositions de réajustements

8. Modalités d'organisation des accueils et activités proposées

Activités des écoles de la commune : Anita Conti et Saint Nicolas

Les écoles participent aux dispositifs : savoir nager, savoir rouler, de l'APS (apprendre à porter secours).

Concernant les activités numériques, les écoles travaillent dans le cadre de référence des compétences numériques définies par l'Education Nationale. Des parcours artistiques et culturels sont en place ou en cours d'élaboration.

Ecole de sports

L'école de sport a lieu le lundi de 17h à 18h et de 18h à 19h et le mardi de 17h à 18h (Projet pour un fonctionnement décalé à partir de 17h15).

Le coût de la participation de familles à cette activité annuelle s'élève à 30€.

Les pré-inscriptions se font à la journée du Forum des sports ou via le site internet de la commune.

2 séances d'essai sont proposées. Les inscriptions sont définitives lorsque le dossier d'inscription complet est remis (fiche de renseignements, fiche sanitaire et autorisation parentale).

Pour toutes les séances, les enfants sont pris en charge par l'éducateur sportif et un encadrant supplémentaire selon les effectifs. Pour cet encadrement supplémentaire, les associations sportives locales sont sollicitées.

Les séances se déroulent au sein du complexe sportif dans les salles ou sur les terrains extérieurs, dont le city stade, et selon les sports proposés.

Un règlement de fonctionnement est établi par la municipalité avec les dispositions de prise en charge des enfants. A la fin de la séance, les enfants seront réunis à la salle omnisports où leurs parents viennent les chercher. L'enfant doit être récupéré à la fin de la séance par la ou les personnes déclarées sur la fiche d'autorisation (parents, tuteur, grands-parents...) ou disposer d'une autorisation.

L'éducateur sportif est diplômé du BPJEPS éducation physique pour tous, du niveau 1 de PSC-1 et détient sa carte professionnelle d'éducateur sportif.

Il est :

- garant de la sécurité, du bon déroulement et de l'organisation des séances de l'école de sports.
- responsable des enfants qui lui sont confiés.
- a pour mission de faire du temps des activités un temps éducatif ainsi qu'un moment ludique, convivial et agréable.

Intervention de l'éducateur sportif auprès des partenaires

La commune met à la disposition des écoles élémentaires les compétences de l'éducateur sportif.

En accord avec les directeurs d'écoles, l'année scolaire a été découpée en quatre périodes de 8 à 10 semaines maximum.

Une activité physique et sportive est mise en place durant chaque période. Les sports varient d'une année sur l'autre pour que les enfants puissent en découvrir un maximum, tout en suivant les champs d'apprentissage des programmes scolaires :

- pour la réalisation de performances : activités d'athlétisme
- pour l'adaptation à différents environnements : orientation
- pour les activités de coopération et d'opposition individuelle ou collective : jeux de raquettes, jeux collectifs.

Les séances sont encadrées par l'éducateur sportif avec l'accompagnement de l'enseignant. Ce qui permet de pouvoir diviser le groupe classe en deux, de pratiquer dans de meilleures conditions et de favoriser au maximum le temps de pratique de chaque enfant.

De la même façon il a un temps dévolu à l'accueil de loisirs Planète Jeunes qui organise son intervention sur les différents groupes lors des mercredis, petites et grandes vacances.

Les mercredis, l'éducateur sportif propose différentes activités sportives en fonction de la tranche d'âge sur laquelle il intervient.

Pour les enfants de moins de 6 ans il s'agit de jeux sportifs, ludiques ou encore de parcours de motricité.

Concernant les plus de 6 ans, les activités proposées permettent la découverte de nouveaux sports comme le kinball, le tchoukball, le biathlon (tir à l'arc + course), le disc-golf.

Il peut aussi s'agir de sports plus connus comme le basketball, le handball, le hockey ou encore le football. Outre ces différents sports, des jeux sportifs leurs sont proposés.

Pour ces différentes tranches d'âge, les activités physiques et sportives permettent de répondre au besoin de l'enfant de se dépenser. Les différents jeux/sports mis en place permettent aussi de travailler sur le bien vivre ensemble : s'écouter, respecter les règles du jeu, attendre son tour.

Pour les activités sportives, les classes utilisent les équipements du complexe sportifs (salle omnisports, salle de judo, de gym, de danse, de tennis, terrains de foot extérieurs, city stade). Des activités sont aussi programmées dans les cours des écoles.

Le temps libéré par le retrait des TAP donne l'occasion de répartir sur des temps différents la présence de l'éducateur. Les possibilités à déterminer avec les partenaires dans le cadre du PEDT : le temps méridien, des stages sportifs pendant les vacances, un soutien aux associations sportives...

La Bibliothèque municipale

La bibliothèque a développé sa proposition auprès du public enfance jeunesse, et accueille :

Les écoles, l'accueil de loisirs, le multi accueil Chapi Chapo, les associations des assistantes maternelles.

Elle propose des animations gratuites sur inscription à chaque vacance scolaire à destination des enfants et des jeunes ; une heure du conte à partir de 3 ans et des ateliers autour des livres de 8 à 12 ans.

Le lien est établi entre les écoles et la bibliothèque municipale. Les visites sont organisées entre les directeurs des écoles, les enseignants et la responsable de la bibliothèque. L'accueil de loisirs est également accueilli selon leurs demandes.

Le Conseil Municipal des enfants

Il est composé de 16 jeunes élus des classes de CM1 et Cm2 des deux écoles. Ils sont élus pour 2 ans, et élaborent avec des élus municipaux de la commission écoles enfance jeunesse les projets de leurs mandats qui leur tiennent à cœur.

Les jeunes élus se réunissent 1 fois par mois pour les réunions de commissions. Quelquefois, des rencontres ont lieu le mercredi après-midi ou à d'autres moments pour les actions et les cérémonies officielles.

Chaque élu intègre une commission de travail :

La commission "respect de l'autre" pour des projets de lien entre les personnes, de partage, de solidarité, de vivre ensemble ; ou la commission "respect du cadre de vie " pour des projets liés aux aménagements, à l'environnement, à la sécurité. Des projets se font aussi en commun entre les 2 commissions.

Trois fois par an, les jeunes élus sont réunis dans la salle du Conseil avec le Maire pour rendre compte de l'avancée des projets en cours et des actions réalisées. C'est un temps d'échanges avec le Maire

et les adjoints présents. Cette séance est ouverte au public et donc aux parents et aux correspondants de la presse locale.

Leur investissement et motivation sont importants et sont à l'origine de projets liés au handicap, au respect de l'environnement, au lien social et intergénérationnel.

La Pause méridienne de l'école Anita Conti

Depuis la rentrée 2017, la volonté autour de l'amélioration des temps méridien a été engagée dans les services et auprès des agents des écoles.

La surveillance des enfants sur la cour

- Des formations sont proposées aux agents afin de tendre vers une démarche commune de prise en charge des enfants et une harmonisation des règles collectives.
- Une mise à disposition de matériel et de jeux dans la cour
- Des outils de communication, de liaison entre les agents, les enseignants et les familles sont à disposition des personnels pour favoriser la transmission entre les différents temps de l'enfant :
 - cahier de liaison pour les deux écoles et le restaurant scolaire,
 - mémo d'informations pour les agents, fiche descriptive des tâches en cas de remplacement
 - mot de liaison pré-rempli à destination des parents à coller dans le cahier de liaison de l'enfant
 - outils et affichage pour permettre la gestion de conflits à destination des enfants
- La coordinatrice Enfance-Jeunesse se rend disponible pour des passages hebdomadaires sur les écoles pour permettre une plus grande réactivité face aux comportements des enfants, aux besoins des différents personnels, aux besoins des enseignants et des parents.
- Des ateliers sont proposés aux enfants de l'école élémentaire les mardis et jeudis de 11h45 à 12h45 par la responsable de la bibliothèque municipale, dans la salle multifonctions de l'école. Elle organise sur proposition des enfants des temps d'activités simples, de lecture de contes, de temps de relaxation, de discussion. La démarche est à développer sur d'autres horaires et avec d'autres partenaires associatifs ou personnes ressources.
- L'animatrice chargée de la BCD, peut selon les possibilités liées aux effectifs proposer un temps dans la salle dédiée à la bibliothèque et à l'informatique. Cette démarche est à développer dans le cadre de la proposition d'activités numériques. Elle est présente en permanence à l'école et établi un lien important entre la mairie (la coordinatrice) et l'école (enseignants, directrices, les agents de surveillance et de restauration).

La Restauration scolaire

La responsable du restaurant scolaire est sensibilisée aux objectifs éducatifs partagés et y participe dans le cadre des orientations du service scolaire :

- En prenant en compte les besoins individuels et collectifs des enfants et la sécurité
- En favorisant l'autonomie, les apprentissages, la découverte des goûts
- En adaptant autant que possible le fonctionnement aux rythmes et aux besoins (adapter les discours, les consignes, les rythmes, les aménagements...)
- En transmettant les informations relatives aux comportements des enfants pour permettre la mise en place de solutions adaptées.
- En travaillant sur une harmonisation des règles de vie et les postures éducatives avec les équipes

Un projet de service global à destination des personnels et des usagers énonçant les principes d'organisation de la pause méridienne sera développé.

Les taux d'encadrement de la pause méridienne et la distinction entre le service et l'accompagnement des enfants pendant le repas font partis de la réflexion.

L'Accueil périscolaire et l'Accueil de Loisirs

- L'information aux familles s'effectue
 - par mail, via le site internet de l'association <https://www.planetejeunes.fr/>
 - par la page Facebook Planète Jeunes et pour l'espace jeunes la page Instagram; planete_ados_la_ferriere.
- Les familles doivent compléter un dossier d'information, une fiche sanitaire et les autorisations parentales nécessaires (en cas d'accident, droit à l'image, pratique sportive...)
- Deux types d'inscriptions sont possibles pour les familles pour le périscolaire et pour le centre ; inscription mensuelle ou inscription annuelle au choix. Elles transmettent leur bulletin dont les demandes sont ensuite validées par mail par Planète Jeunes. L'association facture les accueils en fonction de leur grille tarifaire (Cf annexe 5).
- Pour l'accueil d'enfant porteur de handicap ; un RDV est organisé au préalable avec l'équipe de direction afin de faire connaissance avec l'enfant et évaluer les besoins des familles. Une période d'adaptation peut être proposée pour l'enfant, des points réguliers sont faits avec les familles. Un dossier est construit en parallèle par la direction (via ADMR/garde d'enfant...).
- Il n'y a pas d'activités numériques à proprement parlé, des activités sont proposées ponctuellement sur les réseaux (risques, dangers, utilisation comme outils)
- Les activités sont adaptées selon les âges des enfants accueillis : activités manuelles, sportive, découverte, artistique, cuisine, jeux de société, expérience scientifique, grand jeu, sorties, jeux musicaux, jeux de construction, patouille, bidouille.

Relativement aux objectifs du PEDT et aux âges des enfants, les activités sont envisagées selon chaque objectif du PEDT.

Pour répondre à l'objectif 1 ; *Favoriser le bien-être de l'enfant en satisfaisant ses besoins d'activités, de mouvement, de jeu tout en apportant le calme et l'apaisement sur les temps scolaires, périscolaires et de loisirs.*

- Proposition d'activités créatives, de découverte, pour favoriser les apprentissages et l'épanouissement de chacun :
 - Pour les 3-4 ans : pâte à modeler, ateliers autour des textures (doux, dur, mou, rigide) ...
 - Pour les 5 ans : peinture, collage, gommettes, pâte à sel...
 - Pour les 6-7 ans : sculpture, pâte autodurcissante, plastique dingue...
 - Pour les 8 ans et plus : argile, plâtre, origami, customisation vêtements, scrapbooking...
- Proposition d'activités dynamiques pour développer les compétences psychomotrices :
 - Pour les 3-4 ans : parcours de motricité, courir, sauter, ramper...
 - Pour les 5 ans : jeux d'attrape, jeu de précision, jeux de lancer (haut, fort, loin, près...)
 - Pour les 6-7 ans : jeux coopératifs, jeux de précision (viser), jeu d'observation...
 - Pour les 8 ans et plus : jeux de stratégie, jeu de cachette, jeu d'orientation, relais...
- Proposition de temps calmes variés et adaptés à chaque tranche d'âge pour respecter le rythme de l'enfant :
 - Pour les 3-4 ans : écoute d'histoires, temps de sieste, bouteilles sensorielles...
 - Pour les 5 ans : temps calme lecture, Kamishibai, raconte-tapis, méditation...
 - Pour les 6-7 ans : bracelets brésiliens, lecture, dominos, dessins, relaxation...
 - Pour les 8 ans et plus : Casse-tête, dominos, sudoku, découverte d'instruments, yoga...

Dans tous les cas de propositions, les équipes d'animation s'attacheront à :

- Prévoir des temps libres aux enfants à plusieurs moments de la journée.
- Adapter le temps d'activité à la tranche d'âge pour respecter les rythmes de chacun.
- Adapter le planning d'activité aux envies et à la fatigue des enfants.
- Solliciter les enfants sur le choix des thèmes et des activités
- Alternier sur la journée des activités calmes et plus dynamiques.
- Proposer une diversité d'activités pour que chaque enfant puisse s'y retrouver.

Pour répondre à l'objectif 2 ; *Permettre à l'enfant d'acquérir les compétences visant à bien vivre ensemble ; d'avoir les comportements appropriés avec les autres, et avec son environnement.*

- Propositions autour du développement de la coopération :

Pour les 3-4 ans : jeu d'imitation, puzzle collaboratif, atelier cuisine, développer le partage, l'entraide, la solidarité.

Pour les 5 ans : jeux autour des émotions, favoriser les jeux d'entraide, activités de construction.

Pour les 6-7 ans : portrait chinois, jeux de l'oie, jeux en binôme, création de fresques.

Pour les 8 ans et plus : parcours des 5 sens, jeux d'équipe olympiades, débats philo, handisport.

Dans tous les cas de propositions, les équipes d'animation s'attacheront à :

- Adapter les règles de vie à chaque tranche d'âge et sur différents supports.
- Inciter les enfants à participer à la vie du centre.
- Prendre le temps d'expliquer les principes de la collectivité.
- Apprendre à aider l'autre

- Propositions de découverte de différents sports par des intervenants professionnels diplômés :

- Educateur sportif de la commune
- Animateurs sportifs passionnés ou éducateur de métiers
- Location de matériel de sport et des services d'un animateur diplômé
- Formation de l'équipe interne

- Proposition de grands jeux pour mettre à profit les compétences de chacun :

Casino, kermesse, olympiades, incroyable talents, carnaval, Cluedo... Lors de chaque grand jeu plusieurs type d'activité sont proposées : endurance, agilité, précision, reflexe, observation, mémoire, orientation, motricité, stratégie... Les grands jeux permettent à chacun d'être valorisé tout en faisant briller le collectif.

Pour répondre à l'objectif 3 ; *Favoriser la place de l'enfant en tant que citoyen qui se construit ; développer son engagement, favoriser son expression, ses actions et permettre son ouverture au monde.*

- Proposition de sensibiliser les enfants à leur environnement extérieur, découvrir le monde qui les entoure :

Pour les 3-4 ans : balade contée, activités sensorielles ; marcher pieds nus sur différentes textures...

Pour les 5 ans : chasse au trésor, maison à insectes, ramassage de déchets, jeu de société...

Pour les 6-7 ans : jeux de pistes, land art, herbiers, kim toucher/vue/odeur...

Pour les 8 ans et plus : géocaching, atelier récup, atelier zéro déchets...

- Veiller à encourager les enfants à s'exprimer librement

Pour les 3-4 ans : marionnettes, jeu de rôle, imitation.

Pour les 5 ans : déguisements, blagues, spectacle court.

Pour les 6-7 ans : sketch, mimes, énigmes.

Pour les 8 ans et plus : jeux de rôles, histoire inventée, création d'une radio, théâtre d'impro...

- Proposition d'activités de découvertes artistiques, culturelles

Ateliers photos, danse, slam, dessins, arts plastiques, chants, comptines, marionnettes, découverte et écoute d'instruments, atelier mode, découvrir différents artistes, calligraphie...

A chaque fin de journée, les enfants seront sollicités sur ce qu'ils ont pensé des activités ; météo des humeurs, échange oral, journal de bord et proposer aux enfants d'avoir le choix à plusieurs moments de la journée.

Modalités de transferts de responsabilités

Chaque enfant doit pouvoir évoluer dans les différents temps scolaires, méridiens, périscolaires en toute sécurité.

L'école Saint Nicolas globalise tous les services de l'école. L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique gère les services de garderie, de cantine, les travaux et l'entretien de l'école avec l'appui du directeur. Par conséquent, la municipalité n'intervient pas dans les transferts de responsabilité entre les services mais est à l'écoute des demandes formulées par l'école Saint Nicolas.

A l'école Anita Conti, pour éviter un cloisonnement des responsabilités, il est demandé à chaque acteur d'être attentif aux enfants et aux modifications des fonctionnements habituels. Nous souhaitons la vigilance de chacun. Le principe de précaution est demandé à chaque agent et ainsi de ne pas laisser sortir un enfant dans le cas d'informations contradictoires. Les vérifications doivent être effectuées auprès des responsables des différents temps concernés.

Temps scolaires : les directrices et les enseignants

Temps méridien : la coordinatrice enfance jeunesse et / ou la responsable du restaurant scolaire

Temps périscolaire : la directrice de Planète Jeunes

Pour simplifier les sorties des enfants qui partent seuls de l'école élémentaire, des cartes pourront être éditées par la mairie selon l'autorisation écrite spécifiée par les parents auprès de l'école. Une liste sera affichée à la grille de l'école pour vérification.

a) Transfert de responsabilité entre Planète Jeunes et les écoles

Pour l'accueil périscolaire, les listes d'inscriptions sont imprimées chaque jour avant l'accueil périscolaire.

Pour le matin, un animateur pointe les présences des enfants via la liste préremplie (éditée du logiciel), un autre animateur est chargé de badger la carte code barre (nominative à chaque enfant).

Si un enfant se présente mais sans inscription préalable, il est accueilli en fonction des places disponibles.

A la fin de l'accueil, les animateurs qui encadrent les enfants, les accompagnent devant leurs salles de classes respectives et auprès des enseignants.

Pour le soir, 2 à 4 animateurs par école prennent en charge les enfants. Chaque animateur dispose d'une liste d'inscrits par classe et va devant les classes pour récupérer les enfants présents sur sa liste. Si un parent est présent alors que l'enfant est inscrit, l'enfant est supprimé de la liste et la direction refait le point avec la famille sur les éventuels changements. Les enfants se rendent ensuite au périscolaire.

A chaque départ d'enfant, celui-ci est badgé via la carte code barre par un animateur.

Tous les enfants qui sont accueillis au périscolaire, doivent avoir un dossier d'inscription à jour.

Dans le cas où un enfant n'a pas été récupéré par son parent, il peut être conduit par un enseignant ou une ATSEM auprès de l'accueil périscolaire.

Les responsables de l'accueil devront vérifier si un dossier a été complété, dans le cas contraire, ils devront avoir accès aux informations dont l'école dispose sur l'enfant (coordonnées, état de santé).

Il sera proposé aux directions des écoles de faire préciser sur la fiche de renseignements annuelle distribuée aux familles, si la famille accepte que l'enfant soit conduit à l'accueil périscolaire du soir en cas de retard ou absence des parents. Il sera également précisé de remplir un dossier auprès de Planète Jeunes.

Dans le cas où un enfant est inscrit au périscolaire mais absent au moment de la prise en charge des enfants devant les classes, les animateurs pourront demander à l'enseignant la confirmation de l'absence de l'enfant ou la récupération de celui-ci par les parents.

Il sera demandé aux parents de faire le nécessaire auprès des différents partenaires pour informer de l'absence de leur enfant (périscolaire, cantine).

b) Transfert de responsabilité entre l'école et la mairie

A la Pause méridienne :

Responsabilité municipale - service scolaire

A compter de la rentrée 2021, les enfants de maternelle et de CP mangeront au premier service, à 12h.

Les enfants de CE et CM mangeront au second service à 13h00.

45 minutes sont prévues pour chaque service avec entre les deux services un battement de 15 minutes pour la réinstallation des couverts.

Ils sont encadrés par les agents municipaux qui vérifient le nombre d'enfants selon les inscriptions au restaurant scolaire. Un pointage nominatif n'est pas envisageable à l'entrée au service de restauration, car il représente un temps trop long qui empiète sur le temps de repas des enfants. Les parents sont encouragés à inscrire à l'avance leurs enfants et à signifier à la mairie les absences prévues et imprévues. Les agents portent toutefois une attention particulière aux enfants qui mangent ou son absent de manière exceptionnelle (vérification des inscriptions par tablette).

Dans la cour, 2 agents encadrent les enfants de maternelle, 2 agents encadrent les classes de CP et 3 à 4 agents encadrent les enfants de CE et CM. Les enfants d'élémentaires sont confiés aux enseignants présents dans la cour à 13h45. Les enfants de maternelle sont pris en charge selon le temps de sieste prévu pour leur niveau. Soit à 13h45 aux enseignants présents dans la cour soit aux ATSEM chargée de la surveillance des dortoirs.

Ce taux d'encadrement sera un point d'évolution inhérent au bien-être des enfants sur le temps méridien et s'accompagnera d'une réflexion avec les partenaires concernés.

Un cahier d'information est à la disposition des agents, qui notent tout conflit entre enfant, blessure ou remarque afin de disposer des éléments pour l'évoquer si besoin avec les parents concernés.

9. Vers la labellisation plan mercredi

La municipalité souhaite que le mercredi reste un temps utile aux enfants, et dans le cadre du partenariat avec l'association Planète Jeunes, propose la mise en œuvre du Plan mercredi et de sa charte de qualité.



Conclusion

Ce projet constitue ainsi un cadre formalisé de l'existant et de ce qui est important de développer sur notre territoire.

Il permet aux acteurs qui interviennent à tous les niveaux du domaine éducatif de se rassembler, d'échanger et d'exercer leurs missions et leurs responsabilités de manière conjointe et complémentaire.

Cette démarche de partenariat se structure et évolue pour assurer une cohérence sur le territoire et non plus une simple juxtaposition de propositions en faveur des enfants et des jeunes. Elle vise également à soutenir la famille dans ses responsabilités.

Objectifs éducatifs partagés	Objectifs intermédiaires pour la mise en œuvre	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Constats/évaluation faiblesses	Constats évaluation Atouts
Permettre la réussite personnelle de l'enfant et son épanouissement scolaire et éducatif	-veiller aux besoins des enfants et diversifier les offres éducatives et les services (2 écoles sur le territoire, nombreuses associations sportives, culturelles et de loisirs) sans sur stimuler les enfants et laisser du temps libre	- accessibilité à une offre diversifiée -retour d'information sur les besoins attendus des enfants et des familles par les partenaires	Communication sur le PEDT et prise en compte de celui-ci par les différents services et partenaires. Information sur les différentes offres pour transmission au plus grand nombre. Veille sur les besoins émergents pour réajustement des propositions Complémentarité des projets	Intérêt porté sur le rythme mais pas de volonté de mettre en œuvre un contenu. Manque de transmission auprès des interlocuteurs successifs, bénévoles ou professionnels. Des difficultés à mobiliser et à obtenir les informations ou données utiles. Méconnaissance des rôles, des projets et perspectives. Echanges difficiles selon les interlocuteurs, méconnaissances des freins et leviers de chaque métier.	Création d'outils de transmission et d'évaluation (cahiers de liaisons, billets d'information aux familles fiche évaluation). Bon fonctionnement à l'élémentaire. Lien avec les familles sur les temps à responsabilité municipale (contact de la coordinatrice Enfance-Jeunesse, suivi et échanges avec les directrices et enseignants)
	-organiser un environnement et des temps de vie adaptés et épanouissants.	- établir une continuité éducative entre les différents temps et lieux de l'enfant. -Assurer la qualité des espaces d'accueils et espaces dédiés - Prévoir les conditions matérielles propices au bien-être des enfants.	Concertation des équipes pluridisciplinaires. Fréquence des rencontres, transmissions d'informations Adaptation d'espaces, achats de matériel, mutualisation de matériel Organisation des transitions entre les différents temps	Disponibilités communes difficiles, implication par services « subie ». Intervention de la coordination dépendante de la volonté des personnes. Manque d'aménagement et d'espaces dédiés	Création de temps d'ateliers méridiens à l'élémentaire. Création d'outils pour repérage des groupes des petits à la cantine Achats de matériel pédagogique et jeux pour le temps méridiens et les temps récréatifs

	<p>-mettre en œuvre des parcours éducatifs</p> <p>-permettre la construction individuelle : considérer l'individu et favoriser la connaissance de soi, le respect d'autrui, la mixité, l'ouverture aux autres et au monde, l'entraide, la persévérance.</p> <p>-valoriser et donner à voir les projets des enfants (et des jeunes) sur le territoire</p>	<p>Développer le parcours de construction autour de 4 axes/thèmes</p> <p>Développer la découverte de nouvelles activités et l'apprentissage du vivre ensemble.</p>	<p>Organisation et sécurité des transitions</p> <p>Proposition d'activités variées qui s'inscrivent dans la continuité du socle commun des connaissances, de compétences et de culture.</p> <p>Climat serein, bien être des enfants. Accès facilité aux enfants porteurs de handicap.</p>	<p>Manque d'échanges entre les différents personnels, d'où manque de transmission sur les temps de transitions.</p> <p>Propositions variées mais une évaluation difficile à mettre en œuvre pour des réajustements. Manque de communication auprès de différents interlocuteurs. Méconnaissance du socle commun de connaissances</p> <p>Améliorer la mise en valeurs des activités effectuées.</p>	<p>Progression dans les liens entre pause méridienne et temps scolaires. Outils de liens peu utilisés sur certains services</p> <p>Création de carte parcours pour chaque enfant</p> <p>Variétés des activités des classes élémentaires.</p> <p>Satisfaction des enfants dans les activités proposées.</p> <p>Valeurs évoquées par chacun dans son fonctionnement. Activités tournées dans ce sens</p>
--	--	--	---	--	--

<p><i>Permettre à l'enfant de développer son esprit critique afin de prendre part à la construction de la société, de comprendre et d'agir en tant que futur citoyen.</i></p>	<p>-réunir les conditions favorables à l'expression de leurs compétences</p> <p>-favoriser l'expression et la participation des enfants dans la construction du commun</p> <p>-expérimenter la démocratie (conseil municipal des enfants), encourager les prises de responsabilités.</p>	<p>Faire participer les enfants à l'élaboration de certains fonctionnements ou règlements Faire émerger des propositions, d'activités, d'aménagement, de décoration...</p> <p>Maintenir les actions du CME et favoriser les échanges entre les enfants des écoles de la commune.</p>	<p>Implication des enfants dans un cadre plus reconnu par eux.</p> <p>Affichages favorisant la résolution de conflit, les messages clairs...</p> <p>Confiance en soi des enfants, des enfants force de proposition</p>	<p>Affichages plus ou moins utilisés</p> <p>Être attentif à ne pas surcharger les temps libres des enfants et la disponibilité des parents</p>	<p>Point d'appui pour certains personnels encadrants</p> <p>Mise en œuvre de 1 à 2 projets nouveaux par année scolaire en plus de ceux habituels dans le cadre du cme. Implication de parents dans les projets, présences assidues des enfants Implication des écoles et des enseignants dans les élections.</p>
---	--	--	--	--	--

<p>Proposer un partenariat éducatif cohérent, dans le respect des compétences et de l'implication de chaque acteur.</p>	<p>-associer l'ensemble des acteurs éducatifs tout au long du projet (écoles, associations, groupe de travail...)</p> <p>-affirmer le rôle des parents et veiller aux besoins des familles.</p> <p>-favoriser le lien entre partenaires par la concertation, les échanges et les transmissions</p> <p>-harmoniser les règles de vie, les comportements attendus, les postures éducatives</p>	<p>Présence aux réunions, volonté d'échanger sur les pratiques et les faire évoluer. Participation des enfants dans les pratiques d'évaluation</p> <p>Ouverture d'activités ou de projets aux parents Retour d'information concernant les démarches de projet parentalité.</p>	<p>Démobilisation des acteurs, liée aux indisponibilités et à l'interrogation de la nécessité des inter actions.</p> <p>Méconnaissance des rôles (qui ont pu évoluer selon les personnes) et des outils de communication.</p> <p>Méconnaissance du rôle de coordinateur qui fait le lien, les interactions et l'évaluation.</p> <p>Travail de charte débuté, volonté d'harmoniser sur les personnels scolaires mais une organisation de services qui n'a pas permis une affirmation de la volonté éducative.</p>	<p>Lien développé entre l'école et la mairie pour faciliter les fonctionnements.</p> <p>Outils déjà créés avec descriptif des comportements attendus</p>
--	--	--	--	--

PEDT 3 CONSTATS

Eléments de contribution des partenaires le 15/02/2021

A noter : Constats ; reconnaissance d'un état de chose // Besoin : exigence née d'un sentiment de manque

Partenaires	Constats	Priorités, valeurs	Propositions	Objectifs liés aux constats
Restauration scolaire	Enfants de plus en plus exigeants (nourriture, difficultés à faire goûter...) Un bon nombre d'enfants de maternelle ne tiennent plus assis (manque d'habitude)	Même sens de tous dans l'accompagnement des enfants Valeur individuelle : patience	-Affichage ludique des plats pour les plus petits. -cahier de liaison à transformer en classeur avec listes des classes/par classe. Pré remplie pour faciliter le remplissage.	
Educateur sportif Ecole de sports/séances scolaires	Besoin d'activités sportives, de se dépenser, de se dépasser (encore plus en période COVID) - Besoin de justice - Envie d'apprendre et de découvrir - Esprit de compétition (à partir du CP) et besoin de se comparer à l'autre - Différents niveaux de coordination, certains sont plus en avance que d'autres sur le plan moteur/motricité - Plaisir à pratiquer du sport / les enfants sont en demandent - Les enfants en difficultés sont souvent mis à l'écart (choix des équipes) - Ecole de sport : problématique des horaires pour les familles (17h00 trop tôt) -résolution systématique par un adulte CP-ce1 -énervement rapide à gérer rapidement (+grands).	Coopération - Solidarité - Communication - Bienveillance - Tolérance - Esprit d'équipe - Développement de la confiance en soi - Dépassement de soi - Apprentissages des règles, du collectif	- Suivi des séances et bilans avec les enseignants sur les progrès de chacun - Travail sur le respect (des règles, du matériel, des uns et des autres...) -mettre en place des stages multisports durant les vacances scolaires (en partenariat avec les associations sportives)	Accompagner, soutenir, encourager, valoriser Encourager l'accès au sport à tous - Contribuer à la bonne santé des enfants - Contribuer au vivre ensemble - Initiation à des nouveaux sports Valoriser les progrès de chacun - Soutien et confiance à développer au collectif autant qu'à l'individu
Agents de surveillance cour	-Manque matériel de jeu, d'équipement (bancs, tables extérieures à aménager dans patio) -Manque d'espace -Certains ne savent pas jouer, ensemble, ont du mal à communiquer entre eux, à s'écouter.	Contribuer au vivre ensemble, au bien-être ET à la sécurité de chacun.	-Proposer différents espaces (bcd, salle multifonction, modulaire, cour garderie pour grand jeu, avec ou non différentes activités ; activité manuelle, coloriage, temps	-Vaquer à une pause où chacun puisse s'épanouir librement. ET se ressourcer durant ce temps.

PEDT 3 CONSTATS

Eléments de contribution des partenaires le 15/02/2021

	<p>-Manque de valeurs relationnelles Chacun pour soi : vouloir être les premiers, pour récréation ou rentrer au restaurant scolaire.</p> <p>-Certains ont tendance à ne pas se maîtriser dans leur colère (tape, insulte)</p> <p>-Certains ne voient pas le danger, grimpent aux grillages blancs, aux poteaux verts (parfois pied bloqué ou tête...)</p>		<p>relaxation ou danse, temps de lecture, temps ordinateur, jeux de société, aire de tennis de table, de basket</p> <p>Avoir une communication et plus de liaison avec animateurs (due à leurs horaires).</p>	
ATSEM	<p>Un non-respect des règles de vie et des consignes. répétition plusieurs fois par jour de l'attitude à adopter par les enfants et plus encore lorsqu' il y a des changements d'activités. Habillage, déshabillage, mise en rang pour la récréation, repas à la cantine, retour à l'école, passage aux dortoirs.</p> <p>Le retour au calme indispensable à ces moments qui rythment la journée.</p>	<p>le vivre ensemble agréable pour la collectivité.</p> <p>Le relationnel enfants, parents et professionnelles de la petite enfance est basé sur l'écoute, le respect, la considération de l'autre et la compréhension.</p>		
Ecole Saint Nicolas	<p>Les enfants ont la bougeotte, du mal à se poser dans tous les contextes du mal à se canaliser physiquement et canaliser leur attention constats sur la pause méridienne/difficultés car temps plus long avec des jeux qui peuvent dégénérer. Ecart de connaissances, de vocabulaire Des familles avec un écart des équipements pour accès internet... Réajustement de la relation adulte/enfant, adulte considéré comme le copain ;</p>			

PEDT 3 CONSTATS

Eléments de contribution des partenaires le 15/02/2021

	Cela interroge sur le cadre posé par les parents, relation à l'autorité.			
<i>Apel</i>	Des enfants qui ont des rythmes différents avec un besoin de plus d'activités physique en ce moment	La tolérance, le respect, le vivre ensemble		
<i>Apeep</i>		<p>-tolérance et respect entre les élèves, et auprès/entre les différents intervenants de la journée de l'enfant</p> <p>- coopération entre les élèves d'une même classe ou de classes différentes</p> <p>- développer l'accès à la culture, à l'informatique ou à l'art, en plus de ce qui peut être déjà fait à l'école</p>	<p>Inclure des activités sur la pause méridienne gérées par Planète Jeunes.</p> <p>A faire une fois ou 2 par semaine, dans les locaux de l'école (salle de motricité) ou Planète Jeune</p> <p>Cela sera bien sur compliqué pour les tout-petits qui font la sieste</p> <p>Il pourrait s'agir d'activités culturelles, artistiques, informatiques ... qui pourraient être en lien avec le projet éducatif des enseignants avec un thème commun (ex : le cirque, Vendée Globe, le jardin...) pour lier les différents intervenants, et avoir un fil conducteur. A voir si des intervenants extérieurs pourraient compléter l'action Planète Jeunes (sur des thèmes comme la musique ou autre)</p> <p>A voir si la mairie prendra en charge les coûts ? Suite économie au niveau des TAP</p>	<p>Permettre aux enfants de s'épanouir sur la période d'inactivité (pause méridienne), qui peut paraître longue</p> <p>- diminuer le nombre d'enfants sur la cour à la charge du personnel de surveillance</p> <p>- hors contexte COVID, il peut permettre de mélanger les classes, voir les niveaux...</p> <p>- garder un lien avec les animateurs de Planète Jeune (en plus de l'aspect garderie de la périscolaire)</p>

PEDT 3 CONSTATS

Eléments de contribution des partenaires le 15/02/2021

<p>Ecole Anita Conti</p>	<p>-De plus en plus d'enfants ne respectent pas toujours les règles de vie de classe et d'école, et au-delà, de collectivité. -Difficultés sur la pause méridienne, manque de respect au personnel municipal ; temps de pause plus long des enfants moins à l'écoute et donc plus difficile de faire respecter les règles.</p> <p>-la cantine apparaît souvent comme un lieu d'insécurité en début d'année chez les plus jeunes (du bruit, des plats différents de la maison, des adultes qui changent et qui ne sont pas aussi disponibles que la maîtresse et l'ATSEM dans la classe</p>	<p>Valeurs relationnelles du vivre en société : tolérance, partage, solidarité, bienveillance</p>	<p>-encadrer les enfants par des personnels formés (animateurs / éducateurs) -augmenter le taux d'encadrement sur ce temps de pause méridienne pour un meilleur accompagnement</p> <p>Moments de méditation ou yoga pendant 15 à 20 mn (par personnel compétent. -laisser libres les enfants si les jeux qu'ils proposent sont dans le respect des règles et des camarades (pas de bagarres, jouent ensemble ...). -grandes rondes, jeux collectifs pour ceux qui le souhaitent</p> <p>-dissocier le service des plats de l'accompagnement des enfants lors de la prise des repas à la cantine.</p>	
<p>Planète Jeunes</p>	<p>3-4 ans : Découverte de la vie en collectivité Accueil saturé (oct à janv)</p> <p>5 ans : Pause méridienne trop longue Besoin d'activités physiques +++</p>	<p>Bienveillance : valorisation, éducation positive</p> <p>Vivre ensemble : partage, solidarité, écoute, entraide, solidarité, tolérance</p> <p>Respect : de chacun, de soi, des autres, des différences</p> <p>Transmission de savoir : apprentissages, échanges,</p>	<p>3-4 ans : Apprentissage du vivre ensemble, règles de vie, jeux collectifs, recréer des liens avec le RAM/crèche Embauche de personnel supplémentaire pour pallier la saturation</p> <p>5 ans : Proposition d'activités "douces" (gym, brico, conte, lecture, jeux sensoriels, yoga...) sur le temps méridien</p>	<p>favoriser les temps de formation en interne avec les connaissances de chacun pour varier les activités proposées.</p>

PEDT 3 CONSTATS

Eléments de contribution des partenaires le 15/02/2021

	<p>6-7 ans : Stade ou la différence se fait ressentir entre maternelle et élémentaire, début des histoires garçons/filles/copains/copines. Vivre ensemble à développer ++ Aide aux devoirs</p> <p>8-10 ans : Adolescence précoce Sensibilisation au numérique / influence des réseaux +++ Trop "vieux" pour le centre mais pas d'envie/possibilité de rester seul à la maison. Passerelle Aide aux devoirs</p> <p>Familles "dépassées" ; comment les accompagner ? Connaître les différents acteurs / ressources du territoire...</p>	<p>valorisation des projets</p> <p>Enfant = acteur : favoriser l'engagement des enfants sur les projets, donner la parole, le choix, le pouvoir de s'exprimer</p> <p>Développer l'autonomie : favoriser la prise d'initiative, aider l'enfant à grandir et faire de lui un acteur de la société de demain</p> <p>Estime de soi</p> <p>Education bienveillante</p>	<p>Proposition de formation des équipes aux nouveaux sports, Proposition d'inter centre avec olympiades.</p> <p>6-7 ans : Redéfinir les besoins par tranche d'âge selon capacité. Favoriser les jeux de coopération/cohésion.</p> <p>6-10 ans : Identifier les besoins réels des familles sur l'aide aux devoirs</p> <p>8-10 ans : Aller à la rencontre des jeunes sur le terrain.</p> <p>Passerelle : travail sur l'accompagnement des 10 ans sur une passerelle avec l'espace jeunes.</p> <p>Proposition de développer l'intégration des familles au fonctionnement du centre + lien à renforcer (questionnaire de satisfaction/projets/camps...)</p>	<p>Renforcer le lien avec les asso sportives du territoire pour développer des stages sportifs sur la commune</p>
--	---	---	---	---

Axes des projets éducatifs

PEDT 3

	Axes éducatifs	démarches/actions	Méthode
école maternelle Anita Conti	<p>vivre ensemble, citoyenneté, bien être</p> <p>sensibilisation à l'environnement, à l'art</p> <p>transition numérique, découverte et utilisation des outils</p>		<p>organisation différente des temps méridiens</p> <p>utilisation des outils de liaison entre partenaires</p>
école élémentaire Anita Conti	<p>axe 1 : climat serein à l'école</p> <p>(axe 2 ciblé sur les apprentissages)</p> <p>axe 3 : s'ouvrir au monde</p>		
école Saint Nicolas	<p>place pour chacun dans l'école</p> <p>reconnaisances des différences, diversités et potentialités</p> <p>épanouissement intellectuel spirituel et humain</p>	<p>climat de confiance et d'écoute</p> <p>respect des autres</p> <p>enfant acteur</p> <p>partenariat</p> <p>activités pour ouverture vers l'extérieur</p>	
Planète Jeunes	<p>Laïcité, respect, solidarité, citoyenneté, engagement, transmission des savoirs</p>	<p>proposer un accueil de qualité aux enfants et aux familles</p> <p>permettre à l'enfant de s'exprimer et de se réaliser tout en respectant son rythme</p> <p>privilégier la découverte et l'expérimentation</p>	<p>animations de qualité, échanges avec les familles, accueils du matins et soirs vrais temps d'animation. Donner à l'enfant la possibilité de choisir, de s'exprimer favoriser le laisser faire, avoir des projets d'animation de qualité</p>

RECAPITULATIF DE L'EXISTANT (partenaires et ressources)					
Structure/services	Lieux	Pour qui ?	Quand ?	Evolution ?	A noter
Accueil de loisirs Planète Jeunes	Maison de l'enfance	3-17 ans	Mercredi, petites - grandes vacances	Plan Mercredi,	Selon implication et volonté du partenaire
Accueil Péri-scolaire Planète Jeunes	Locaux péri-scolaires Anita Conti	Enfants de l'école	Matins avant l'école et soirs après l'école		Selon implication et volonté du partenaire
Garderie Péri-scolaire	Ecole Saint Nicolas	Enfants de l'école	Matins avant l'école et soirs après l'école		
Educateur sportif	Ecoles de la commune	Créneaux horaires pour chaque école	Du lundi au jeudi	Créneaux supplémentaires aux écoles ? autres idées à développer ?	
Ecole de sports municipale	Complexe sportif	Enfants de la commune de 6 à 10 ans	Lundi 17h-18h et 18h 19h Mardi 17h18h et	Adapter les horaires pour meilleure articulation avec l'école	Ramassage type pédibus entre les 2 écoles, mini bus pour ceux dont les parents ne sont pas disponibles ?
Bibliothèque Municipale	Centre culturel/Mairie	Tous. Activités ponctuelles enfants et jeunes	Période de vacances/mercredis	Développement d'activités	
Inclusion/enfants porteurs de handicap	Ecoles, Accueil de loisirs	Familles qui disposent d'un accompagnement aesh de la MDPH	Organisation des temps pour accompagnement spécifique	Lien MDPH et éducation nationale pour développement de la prise en charge	Association « Les amis d'Emilie »

Annexe 4

				sur des temps hors scolaires	
Service scolaire : Ateliers du Temps méridien	Ecole Anita Conti	Groupes d'enfants de classes élémentaires (12)	Mardi-jeudi midi	Développer avec Sarah P et d'autres agents ?	
Associations de Parents d'élèves	Apel Apeep	Pour les parents des élèves Communication aux familles Organisation d'évènements			Ogec gestion de l'école Saint Nicolas// Représentants de parents d'élèves Anita Conti, représentants au conseils d'écoles
Accueil Jeunes Planète Jeunes	Maison de l'enfance	Jeunes de 11 à 14 ans	Propositions ponctuelles le mercredi et programme pendant les vacances scolaires		
Foyer des jeunes Familles Rurales	Local modulaire Foyer des jeunes MTL	14 à 20 ans	Accueil autonome dans les locaux	Nouveau groupe de jeunes impliqués	
Semaines parentalité	Sur la commune	Familles Ferriéroises	1 temps fort de 2 à 3 semaines d'actions /an	Développement tout au long de l'année par transmission d'infos via les associations de parents d'élèves proposition	Transmission d'info via les pages facebook des associations de parents. Coordinatrice : Reaap Local La Roche Agglo.

Associations sportives	AIKIDO AMICALE CYCLISTE ATR AIR SOFT BADMINTON CYCLOTOURISTES JUDO LE PALET HandBall TENNIS DE TABLE BASKET-BALL FOOTBALL GYM POUR TOUS JOGGING CLUB TEMPS DANSE TENNIS VOLLEY - LOISIR YOGA				Associations partenaires ou ressources concernant les activités des enfants sur le territoire
Associations culturelles	A.F.L.E.C.H. Amicale Laïque Bout d'ficelle Cinéma Le Roc Club Amitié Ferrièreoise Decouvr'Yon Ecole de musique "TEMPO" Espadrilles (Les) Pay ta Tong Comité des Aînés				Associations partenaires ou ressources concernant les activités des enfants sur le territoire

Annexe 4

	<p>Familles Rurales - Foyer des Jeunes Familles Rurales - La Ferrière Création Ferrière Patrimoine (La) Groupe vocal "Crescendo" Ludothèque "Ferr'1 Jeu" Marching Band "L'Espérance" SOL'Ensemble (Solex) Tarot Club Ferriérois Terre de Sienne (Cours de dessin)</p>				
Conseil municipal des enfants	Mairie	Enfants élus de cm1 et cm2	Pour 2 ans-1 réunion par mois et ponctuellement selon les actions		
Aide aux leçons	Ecole Anita Conti	Enfant de l'élémentaire sur proposition des enseignants et avec accord des parents	Après la classe encadrée par l'Agent d'animation chargée de la BCD		



TARIFS 2021 - ASSOCIATION PLANETE JEUNES

TARIFS PÉRISCOLAIRE						
Quotient familial		0-700		701-900	901 et +	
Tarif au 1/4 d'heure	1/4 d'heure	0,39 €	0,39 €	0,40 €	0,41 €	0,41 €
Goûter		0,50 €		0,50 €	0,50 €	

TARIFS CENTRE DE LOISIRS							
Quotient familial		0-500	501-700	701-900	901-1200	1201 et +	
Habitants de la Ferrière	A l'heure	1h	0,94 €	1,22 €	1,48 €	1,78 €	1,82 €
	Journée avec repas	8h	7,52 €	9,76 €	11,84 €	14,24 €	14,56 €
	Demi-journée avec repas	5h	4,70 €	6,10 €	7,40 €	8,90 €	9,10 €
	Demi-journée sans repas	3h	2,82 €	3,66 €	4,44 €	5,34 €	5,46 €
	Péricentre	1/2 heure	0,50 €	0,64 €	0,77 €	0,92 €	0,94 €
Quotient familial		0-500	501-700	701-900	901-1200	1201 et +	
Hors Commune	A l'heure	1h	1,35 €	1,63 €	1,89 €	2,19 €	2,23 €
	Journée avec repas	8h	10,80 €	13,04 €	15,12 €	17,52 €	17,84 €
	Demi-journée avec repas	5h	6,75 €	8,15 €	9,45 €	10,95 €	11,15 €
	Demi-journée sans repas	3h	4,05 €	4,89 €	5,67 €	6,57 €	6,69 €
	Péricentre	1/2 heure	0,50 €	0,64 €	0,77 €	0,92 €	0,94 €

TARIFS ADHÉSION	
Une adhésion par année civile et par famille	10,00 €